



## Urgences : Appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Afin d'assurer l'accessibilité au service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possible rupture de services en raison d'un manque d'effectif, les parties négociantes ont convenu de la *Lettre d'entente n° 297*.

Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période **du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2019**.

Aux fins d'application de la *Lettre d'entente n° 297*, le médecin dépêché auprès d'une installation d'un établissement désigné est rémunéré selon les modalités relatives au mécanisme de dépannage prévues à l'annexe XVIII de l'Entente et les frais de déplacement sont remboursés selon celles de l'article 30.00. Il ne peut se prévaloir des modalités des lettres d'entente offrant une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

La rémunération versée en vertu de la présente lettre d'entente est sujette aux dispositions du paragraphe 5.3 de l'annexe IX de l'Entente. Elle est donc exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- **4 520 \$** par semaine de disponibilité engagée lorsque le médecin est dépêché dans un établissement, auquel montant s'ajoute la rémunération des services rendus;
- **5 240 \$** par semaine de disponibilité offerte lorsque le médecin n'est pas dépêché par le comité paritaire.

Pour se porter candidat, le médecin doit, entre autres :

- détenir des privilèges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus et accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a risque de rupture de services.

Pour poser votre candidature, vous devez remplir le [formulaire d'inscription](#) en annexe et le retourner au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 23 mai 2019**.

L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

Pour toutes les dispositions et instructions afférentes, consultez la *Lettre d'entente n° 297*. Vous pouvez également consulter la rubrique *Mécanisme de dépannage*, sous l'onglet *Facturation* de la section réservée à votre profession, sur le site de la RAMQ, au [www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels).

c. c. Agences commerciales de facturation

**Courriel, site Web et fils RSS**

services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca  
[www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels](http://www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels)  
Abonnez-vous à nos fils RSS

**Téléphone**

Québec 418 643-8210  
Montréal 514 873-3480  
Ailleurs au Québec 1 800 463-4776

**Heures d'ouverture**

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
(mercredi de 10 h 30 à 16 h 30)

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

- du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre 2019 -

(La gestion de la présente lettre d'entente est sous la responsabilité du Comité paritaire MSSS-FMOQ sur le dépannage)

## 1. IDENTIFICATION

Nom		Prénom		Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	
Adresse - Résidentielle					
Établissement d'attache principal					
Ind. rég.	Téléphone (résidence)	Ind. rég.	Cellulaire	Ind. rég.	Télécopieur
Adresse électronique obligatoire					
PERMIS D'EXERCICE		N° du permis		ASSURANCE RESPONSABILITÉ	
Collège des médecins du Québec		1-		Code de travail	
Langues parlées : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais					

## 2. DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes : \_\_\_\_\_ semaine(s)
- Veillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix **par ordre de priorité** (1 étant votre 1<sup>er</sup> choix)

Choix n°	Semaine	Choix n°	Semaine	Choix n°	Semaine
_____	Lundi 24 juin – Dimanche 30 juin	_____	Vendredi 19 juillet – Jeudi 25 juillet	_____	Vendredi 9 août – Jeudi 15 août
_____	Vendredi 28 juin – Jeudi 4 juillet	_____	Lundi 22 juillet – Dimanche 28 juillet	_____	Lundi 12 août – Dimanche 18 août
_____	Lundi 1 <sup>er</sup> juillet – Dimanche 7 juillet	_____	Vendredi 26 juillet – Jeudi 1 <sup>er</sup> août	_____	Vendredi 16 août – Jeudi 22 août
_____	Vendredi 5 juillet – Jeudi 11 juillet	_____	Lundi 29 juillet – Dimanche 4 août	_____	Lundi 19 août – Dimanche 25 août
_____	Lundi 8 juillet – Dimanche 14 juillet	_____	Vendredi 2 août – Jeudi 8 août	_____	Vendredi 23 août – Jeudi 29 août
_____	Vendredi 12 juillet – Jeudi 18 juillet	_____	Lundi 5 août – Dimanche 11 août	_____	Lundi 26 août – Dimanche 1 <sup>er</sup> sept.
_____	Lundi 15 juillet – Dimanche 21 juillet				

## 3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence :  oui  non
- Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des privilèges en urgence et précisez votre statut :

Établissement(s)	Statut(s)

## 4. NOUVEAU GRADUÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille : \_\_\_\_\_
- Spécifiez le nom du directeur de programme : \_\_\_\_\_

## 5. SIGNATURE

(Apposez votre signature ci-dessous)

_____	_____	_____	_____
	année	mois	jour

- Veillez retourner ce formulaire par **courriel** aux coordonnées ci-dessous.

Centre national Médecins-Québec  
1075, chemin Sainte-Foy, 9<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1

Adresse électronique : [cnmq@msss.gouv.qc.ca](mailto:cnmq@msss.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 418 266-6977 / Sans Frais : 1 800 463-2647